

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 24

Artikel: [Anecdotes]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cependant un penchant bien prononcé pour sa fille cadette.

Les personnes dont l'existence s'est flétrie au souffle du malheur, éprouvent en général le besoin de retremper leur âme à de suaves et joyeuses émanations. Hortense partageait les peines de madame Colombier et les adoucissait par sa tendresse filiale, ses soins touchants, sa docilité parfaite, mais Mathilde savait les lui faire momentanément oublier, c'est pourquoi la rieuse jeune fille fut longtemps l'objet d'une préférence involontaire.

Ce sentiment qui n'aurait su échapper aux regards perspicaces d'Hortense ne la rendit cependant pas jalouse; cette sainte fille en aima sa sœur davantage encore, et lorsque madame Colombier mourut, elle continua religieusement la tâche que sa mère n'avait pu achever.

Les deux orphelines étaient si parfaitement unies, que le bonheur aurait habité sous leur toit malgré la perte qu'elles avaient faite sans l'apparition d'Ernest Méry. Ce jeune homme, après avoir rencontré plusieurs fois mademoiselle Colombier dans le monde, subjugué par le charme irrésistible que possèdent les âmes d'élite, plus que par sa beauté même, la demanda en mariage, et obtint de Mathilde — avec le consentement de son tuteur — le doux titre de fiancé.

Hortense avait espéré jusques-là que son cœur resterait inaccessible aux passions de la jeunesse; mais elle fut bientôt convaincue du contraire. A son insu, contre sa volonté, un sentiment dominateur s'était emparé d'elle et avait justifié ces deux vers de Voltaire, tracés sur le socle d'une pendule représentant l'Amour :

Qui que tu sois, voici ton maître;
Il l'est, le fut, ou le doit être!

La pauvre fille, sans se plaindre jamais, souffrit ces douloureuses tortures qui lacèrent un cœur aimant et jaloux. Sans rien laisser percer du drame intime qui se jouait dans son âme, elle redoubla de soins et de tendresse pour la belle fiancée dont l'indicible bonheur faisait mieux ressortir encore le dédaigneux oubli et le triste abandon qui devaient être ici bas le partage de son aînée.

La révélation qu'avait faite à Mathilde la diseuse de bonne aventure, affecta douloureusement Hortense; elle sentait bien que l'attention de sa sœur une fois éveillée, il lui serait plus difficile de lui cacher son secret, et la crainte qu'elle le découvrit un jour la troublait au dernier point.

A côté de toutes ces appréhensions, Hortense était encore assaillie par une pensée profondément triste. Elle avait reçu des nouvelles indirectes de son père qui était passé en Amérique à la suite d'un duel sur le continent; ces nouvelles étaient mauvaises; on disait monsieur Colombier dans une si misérable position, que pour éviter à Mathilde un chagrin qui aurait empoisonné toutes ses joies, Hortense s'était réservé le secret du malheur de son père et les démarches nécessaires pour acquérir une certitude au sujet des renseignements qui lui avaient été transmis.

Toutes ces luttes intérieures imprimèrent à sa physionomie un cachet soucieux, et Mathilde se convainquit de plus en plus de la réalité d'un chagrin que sa sœur lui cachait.

Après des observations multipliées la jeune fille supposa qu'Ernest n'était pas étranger à ce mystère bien qu'il l'ignorât complètement. Elle remarqua le trouble, la pâleur d'Hortense lorsqu'il avait pour elle de délicates attentions, quand il lui parlait avec cette affectueuse sympathie dont il se plaisait à entourer d'avance celle qu'il avait hâte d'appeler sa sœur.

Bientôt Mathilde sonda toute l'étendue de ce malheur sans espoir; elle comprit les souffrances que devait causer à cette courageuse et dévouée sœur, le spectacle journalier du bonheur de sa rivale, et se promit, au risque d'empoisonner sa propre existence, de mettre fin à un si cruel supplice.

Un soir, profitant d'un malaise qui retenait Hortense dans sa chambre, Mathilde confia franchement à son fiancé l'obstacle qui les séparait.

— Je ne saurais aimer que vous, Ernest, lui dit-elle; je

vous garderai la foi que je vous ai jurée, mais je ne puis plonger plus longtemps dans le cœur de la malheureuse Hortense un poignard assassin. Vous sentez-vous le courage de me faire un grand sacrifice?

— Ma vie vous appartient, Mathilde, disposez-en selon les nobles aspirations de votre cœur; cependant il est un engagement que je ne puis prendre, c'est de ne pas vous aimer.

— Vous m'aimerez d'une affection toute fraternelle, je vivrai près de vous, je ne me marierai jamais; je vous consacrerai tout le temps dont je pourrai disposer, je serai une seconde mère pour vos enfants, Ernest; mais je vous en prie, au nom de votre mère que vous chérissez, faites le bonheur d'Hortense en l'épousant!

— Que me demandez-vous, Mathilde?... Vous voulez que je la trompe?...

(La suite au prochain numéro.)

Une femme se plaignant de son mari au pasteur de sa paroisse lui exposa longuement tous ses griefs. Le bon ecclésiastique, sans entrer dans les détails de scènes conjugales, l'exhorta et lui dit que les époux devaient se supporter mutuellement, à défaut de quoi point de paix dans le ménage; d'ailleurs, ajouta-t-il, ne savez-vous pas que *les deux ne seront qu'un*.

— Ah, monsieur le pasteur, reprit la plaignante, je voudrais que vous nous entendissiez, quand nous nous querellons mon homme et moi, vous croiriez que nous sommes vingt!

Dans une ville suisse où les deux communions sont établies, le curé disait au ministre réformé :

« J'ai à me plaindre de vous, monsieur !

— Et de quoi, je vous prie?

— Vous ne me saluez jamais quand je vous rencontre dans la rue.

— Mais, en le faisant, monsieur le curé, je vous désobéirais.

— Comment donc?

— En chaire et dans la conversation, n'avez-vous pas dit cent fois : « Hors de l'Eglise, point de salut ? »

Un mot d'Alphonse Karr :

On portait en terre un grand personnage. Le roi, qui de son vivant le tenait en très haute estime, s'était fait représenter au cortège... par une de ses voitures.

— Cela, dit Karr, me paraît tout juste aussi grotesque que si un homme — ayant perdu son ami et n'ayant pas de voiture — faisait porter ses souliers à la suite du convoi.

Une femme était citée, l'autre jour, devant le Tribunal de Police de Lausanne, pour vagabondage.

« Quels sont vos moyens d'existence, de quoi vivez-vous, lui demanda le président?

— Hélas, répondit l'accusée, de soupe et de pain, monsieur le président!

Pour la rédaction : L. MONNET.